

VOTRE REPRÉSENTATION SYNERGIE-OFFICIERS À LA CAP NATIONALE DU CORPS DE COMMANDEMENT

Le 12 décembre 2018



Grâce à vos votes, à la confiance que vous nous avez de nouveau témoignée, SYNERGIE-OFFICIERS reste titulaire dans chacun des collèges de la CAP pour défendre les intérêts particuliers de ses mandants :

- ✓ Avancements
- ✓ Mutations
- ✓ Révisions de notations
- ✓ Mutations dérogatoires
- ✓ Gestion du disciplinaire
- ✓ Disponibilité
- ✓ Détachement

Autant de thématiques qui concernent individuellement les Officiers et dont seul un syndicat représentatif peut porter la voix.

LA REPRÉSENTATION SYNERGIE-OFFICIERS

COLLÈGE DES CAPITAINES

TITULAIRE : AUDREY COLIN

SUPLÉANT : VALÉRY GUEY

COLLÈGE DES COMMANDANTS

TITULAIRE : GAËLLE JAMES

SUPLÉANT : PATRICE RIBEIRO

COLLÈGE DES COMMANDANTS DIVISIONNAIRES

TITULAIRE : ALAIN ROMANET

SUPLÉANT : FRÉDÉRIC BISANÇON

SIÉGEANT DANS TOUS LES COMITÉS TECHNIQUES, ULTRA-MAJORITAIRE AU CTM, AU CTRPN (CT POLICE), AU CTI DE LA PRÉFECTURE DE POLICE ET DANS LA QUASI-TOTALITÉ DES CT DÉPARTEMENTAUX, SYNERGIE-OFFICIERS RESTE LE SEUL SYNDICAT DU CORPS DE COMMANDEMENT À AGIR POUR LA DÉFENSE DU CORPS ET DES INTÉRÊTS PARTICULIERS DES OFFICIERS DE POLICE.

MERCI ENCORE POUR VOTRE CONFIANCE

Le Bureau National

SYNERGIE
OFFICIERS